Image not found or type unknown

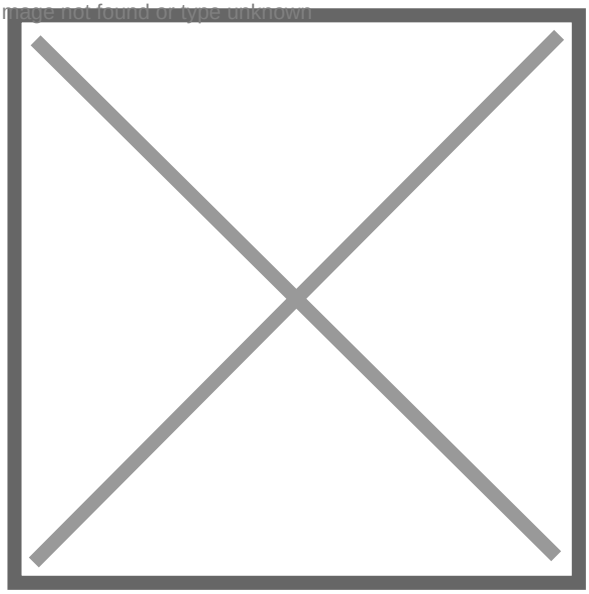

Dépassement à droite .. ?! lol ?

Par **Marauder**, le **04/08/2019** à **15:03**

Bonjour,

J'étais dans un petit village à un STOP avec deux voies de pré-selection (1 pour tourner gauche, l'autre pour tourner à droite).

J'étais sur la voie de droite arrêté et j'ai réalisé que je m'étais trompé de voie.

A ma gauche une fourgonette (également au stop), suivie par un autre véhicule. Je décide donc de partir à gauche. Je mets mon clignontant à gauche, j'attend que la fourgonnette passe et avant que le véhicule qui le suivait ne soit arrivé au stop, je lui fais signe, elle me fait également un signe de la main et je m'engage donc rapidement en la remerciant.

Et bien, vu du gendarme, j'ai doublé le véhicule à droite... 3 points et 135 € ...

Autant j'aurais compris une amende pour 'non respect du fléchage au sol' autant là, je suis particulièrement écoeuré, d'autant qu'il y a eu un échange avec l'autre conducteur, que les routes étaient désertes et que c'était bien loin d'être un comportement dangereux!

La question est : J'ai envie de contester ce PV que je trouve particulièrement injuste. Est ce possible ? Et si oui, comment ? Ai je une quelconque chance ??

Merci d'avance pour les réponses

Par **Lag0**, le **04/08/2019** à **15:55**

Bonjour,

Pour que votre contestation prospère, il va vous falloir apporter la preuve que vous n'avez pas commis l'infraction qui vous est reprochée (dépassement par la droite).

Cette preuve, ici, ne pouvant être apportée que par témoins.

En avez-vous la possibilité ?

Par **morobar**, le **04/08/2019** à **15:59**

Bonjour,

EN faity c'est une question d'ordonnancement.

Vous avez choisi la voie de droite, alors que la voie de gauche était **déja occupée** par au moins 2 véhicules et ainsi remonté la file de gauche.

En fait vous auriez du attendre le passage du second véhicule avant de redemarrer. C'est ainsi que je comprends la chose.

Par **kataga**, le **04/08/2019** à **16:55**

Bonjour Morobar,

déjà occupée ? comment le savez vous ?

Justement Marauder n'a pas dit si la voie de gauche était **déjà occupée** par les deux véhicules ou par l'un d'eux lorsqu'il est venu s'installer en tête de la voie de droite ...

Cette précision pourrait pourtant être intéressante ...

Quoiqu'il en soit, si Marauder n'a pas de témoins, il ne pourra pas faire grand chose ...

Par **Marauder**, le **04/08/2019** à **18:11**

En fait, les 2 autres véhicules me suivaient.

La voie unique s'est départagée en 2 voies de préselection (voie G & D on va dire).

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Je suis donc arrivé le 1er sur le stop (sur la voie D).

J'ai réalisé que je m'étais trompé de voie.

La fourgonette arrive a ma hauteur pour tourner à gauche (voie G)

La fourgonette a marqué le stop et s'est engagée (là, si j'avais forcé le passage j'aurais compris...)

L'autre véhicule s'avance à son tour jusqu'au stop pour tourner à gauche.

Comme il n'était pas encore au stop, je me suis engagé en lui faisant signe. La conductrice m'a parfaitement vu, et m'a dit de passer. De toute façon il fallait encore qu'elle marque le stop!

Nous ne sommes pas parti du stop en meme temps mais chacun notre tour.

Mon seul tort ici, est d'avoir tourner à gauche au lieu de droite... m'enfin si dans ce pays on ne peut meme plus se tromper et se réinsérer en toute courtoisie sur une route quasi vide...bonjour l'ambiance...

Et voici l'endroit (si le lien passe).

https://www.google.com/maps/@45.3032311,-0.9234997,3a,75y,19h,68.5t/data=!3m6!1e1!3m4!1s7VoOQPH0YVIpt84KJqyEUA!2e0!7i13312!8i6656

Par **Lag0**, le **04/08/2019** à **18:46**

[quote]
m'enfin si dans ce pays on ne peut meme plus se tromper et se réinsérer en toute courtoisie sur une route quasi vide...bonjour l'ambiance...

[/quote]
Généralement, entre les voies dans cette configuration, il y a une ligne continue. Donc si vous changez de voie au dernier moment, vous franchissez ladite ligne continue. Donc non, on ne peut pas se réinsérer quand on s'est trompé, si on se met dans la voie qui tourne à droite, on tourne à droite et on fait demi-tour plus loin, à un endroit autorisé...

Par **Marauder**, le **04/08/2019** à **19:31**

Oui mais dans ce cas là, c'est non respect du fléchage au sol (et là, je suis d'accord) pas dépassement par la droite. Quant à la ligne continue... je ne me prononcerai pas vu l'état de la signatlisation..

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Lag0**, le **04/08/2019** à **19:56**

[quote]
Quant à la ligne continue... je ne me prononcerai pas vu l'état de la signatlisation..

[/quote]
Ligne continue bien visible sur votre lien :

Image not found or type unknown

Par **kataga**, le **05/08/2019** à **06:01**

Bonjour,

La courtoisie n'a pour effet de modifier ou d'annuler les règles du code de la route ... Rien de plus maladroit que ces personnes prétendument courtoises qui sous prétexte de courtoisie, et croyant à tort bien faire, vous invitent en fait à commettre une infraction routière telle que violer une priorité à droite, une priorité piéton, etc ...

Si j'avais été à votre place, j'aurais peut-être fait comme vous ... mais j'aurais peut-être aussi tourné à droite pour faire demi-tour plus loin ... Quand on veut garder ses points, il faut mieux assumer l'erreur jusqu'au bout et reprendre la bonne route un peu plus loin ... ça m'arrive parfois, même si le GPS devrait normalement l'anticiper ...

Par **Marauder**, le **05/08/2019** à **07:54**

Je suis bien d'accord sur la question du respect des règles. Après il faut aussi faire preuve de lucidité, d'intelligence et de tolérance. On est pas des robots et on fait tous des boulettes.

D'ailleurs celui qui m'a donné le PV en a fait une, il laissait tourner son moteur à l'arrêt, ce qui est interdit... S'il respectait si bien les règles, il aurait dû se mettre une amende de 4ème classe, mais bon... :)

Ici je ne conteste pas le fait d'avoir fait une erreur mais seulement le dépassement par la droite.

Non respect du fléchage => ok

Franchissement d'un ligne blanche : mouais... Pas vraiment puisque je ne l'ai pas franchie en fait. J'ai franchi le stop et pris à gauche.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Marauder**, le **05/08/2019** à **08:48**

D'ailleurs, je pensais à un truc.

Les deux voies de préselection tombent comme ça, sans prévenir, sans le moindre panneau indicatif vous permettant de 'préselectionner' la voie. Du coup, si vous n'êtes pas du coin et que vous cherchez votre route, vous avez en gros 1 chance sur 2 de finir sur la mauvaise.

J'ai lu sur le net la chose suivant à propos des fléches :

Elles sont systématiquement implantées une première fois en **présignalisation de sélection** afin de permettre aux conducteurs de **choisir la direction qu'ils souhaitent suivre**, puis une deuxième fois en tant que **signalisation de position**. Une fois engagés dans la voie, les usagers ne pourront plus en changer, même s'ils se rendent compte de leur erreur.

Ici, je n'ai rien pu choisir ! Aucune aide, aucune indication. Peut etre puis je faire valoir cela ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés